

Les derniers prieurs de Sainte-Anne de Rohars (dernière partie)

Augustin-Marie-Xavier de La Bintinaye (1767-1776)

Celui qui succède à Jean-Louis de La Houssaye comme prier de Sainte-Anne de Rohars est encore un enfant ; il n'est âgé que de 13 ans. Mais, il a reçu la tonsure, premier degré dans l'état ecclésiastique et qui suffit pour obtenir un bien d'Eglise. Comme son prédécesseur, il est de bonne noblesse bretonne. Né le 5 mai 1754 à Rennes, dans la paroisse Saint-Aubin, il est fils de Gilles-François de La Bintinaye, greffier en chef des états de Bretagne de 1769 à la Révolution, et de Marie-Anne-Angélique Champion de Cicé. Celle-ci a deux frères prêtres ; l'un est évêque de Troyes et l'autre deviendra archevêque de Bordeaux. Une de ses cousines est mariée à un Berthou de Kerverzio, neveu de l'abbé commendataire de Pornic. Il n'est donc pas surprenant que ce dernier ait accordé le prieuré de Rohars au jeune La Bintinaye. Il favorisait ainsi un rejeton d'une famille pieuse, qui pourrait à son tour servir l'Eglise. Le précédent prier, Jean-Louis de La Houssaye, était décédé le 11 septembre 1767 ; dès le 9 octobre suivant, l'abbé de Kerverzio signait l'acte de présentation du prieuré de Sainte-Anne à Augustin-Marie-Xavier de La Bintinaye.

Le jeune clerc rennais ne vint pas prendre possession lui-même du bénéfice qui lui avait été accordé. Guidé par son père, il donna procuration à un prêtre de Nantes. Il lui confia aussi le soin de faire établir un état des réparations nécessaires, « *attendu la grande indigence et la ruine où les logements se trouvent actuellement* ». La chapelle qui avait été reconstruite en 1707 devait donc avoir encore souffert des intempéries.

Augustin-Marie-Xavier de La Bintinaye suivit une formation ecclésiastique et reçut les ordres mineurs, premiers pas vers la prêtrise, mais il ne persista pas dans cette voie. Il était acolyte au séminaire Saint-Magloire à Paris, lorsqu'il résigna son prieuré le 6 mars 1776 en faveur d'un de ses frères, plus âgé que lui. Le titulaire d'un bénéfice avait en effet la possibilité de le transférer à un autre clerc de son choix ; on appelait cet acte *résignation*. Augustin-Marie-Xavier de La Bintinaye abandonna ensuite l'état ecclésiastique au profit de la magistrature ; il devint conseiller au Parlement de Bretagne en 1779. Plus tard, en 1784, il se maria.

François-Marie-Elisabeth de La Bintinaye (1776-1789)

Il avait 24 ans lorsque son frère lui céda le prieuré de Rohars, car il était né le 3 novembre 1751 à Rennes. Sa vocation religieuse avait dû être tardive, puisqu'il n'était que clerc tonsuré en 1776. Muni de lettres de provision en cour de Rome, qui confirmaient au nom du pape le choix de son frère, il donna procuration au vicaire de Bouée, Nicolas Deniaud, pour prendre possession en son nom du prieuré, ce qui eut lieu le 23 juillet 1776. Il était alors au séminaire des Bons Enfants à Paris, dans la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet.

En 1783, pour affermer les biens et revenus de son prieuré, il se fia au seigneur de la Cour-de-Bouée, Louis-Claude-René de Monti, auquel il donna procuration. Celui-ci choisit un groupe de trois fermiers, dont son propre secrétaire, Julien Neaud, et deux laboureurs de Bouée, Pierre Bioret et Vincent Priou.

L'abbé de La Bintinaye assista au mariage de son frère Augustin-Marie-Xavier avec Adélaïde Le Long de Dreneuc, qui fut célébré le 27 mai 1784 dans la chapelle du château de Bougon à Couëron ; il était alors vicaire général de l'évêque d'Autun, le Rennais Yves-Alexandre de Marbeuf. Le peu de distance entre Couëron et Rohars incita-t-il le prier à venir à la chapelle Sainte-Anne ? Ce n'est pas sûr.

La Bintinaye fut de ceux qui s'opposèrent d'emblée à la Révolution. Il collabora au journal royaliste *Les Actes des Apôtres* en 1790. Il émigra en Angleterre l'année suivante.

Comme tous les biens de l'Eglise, le prieuré de Rohars fut mis à la disposition de la Nation dès 1789, qui fut la dernière année où son titulaire put en percevoir les revenus.

A M. L'ABBÉ DE LA BINTINAYE, GRAND-VICAIRE D'AUTUN.

Deux jeunes Demi-Dieux, compagnons de deffins,
Hier m'ont apparu dans un parc folitaire
Où j'allois méditer quelques vers clandestins ;
Je m'éloignois : l'un d'eux m'aborde avec mystere,
Et dit, en fouriant, qu'il va me rendre heureux.
Hélas ! il me parloit une langue étrangere.
Malgré son air timide & ses traits doucereux,
Je sens à son aspect, que ma raison s'effraye....
Mais la tendre amitié nomma LA BINTINAYE ;
Et seule pour toujours elle obtint tous mes vœux.

Un curieux poème dédié à l'abbé de La Bintinaye par un autre ecclésiastique, l'abbé Billardon de Sauvigny, publié dans un recueil édité en 1779